Nous vous prions de vous rendre à notre agence pour le retrait de votre macaron à la date indiqué sur votre reçu de paiement.

NB: Documents obligatoires pour le retrait de votre macaron:

- Une copie de votre reçu de paiement
- L'original de votre carte grise ou du récépissé d'immatriculation
- Le numéro de téléphone du propriétaire du véhicule



RECU DE PAIEMENT MACARON - VTC

Num Reçu: 20230GERFD

Date de votre rendez-vous: 21/06/2023

Date: 19/06/2023

Numéro vin/chassis 25DGGEBBD

Marque du véhicule **TOYOTA**

Type commercial **VOITURE**

Montant (CFA) 100

Montant en lettres Dix mille cents francs

Moyen de paiement MOBILE_MONEY



Rendez-vous à notre agence pour le retrait de votre macaron.

Pour plus d'informations, contactez le service d'assistance :

Téléphone: Fixe: 07 07 55 51 20 Email: info@sfp.com